

# Informations pratiques<sup>1</sup> et conditions générales de participation

**Date limite d'inscription – 24 octobre 2022**

**Votre interlocutrice à l'Institut Français de Côte d'Ivoire**

**Tarifs, financement et informations pratiques et conditions générales de participation**

**Céline Desbos**

@ [resp.polefrancais@institutfrancais.ci](mailto:resp.polefrancais@institutfrancais.ci)

Tél. : +225 27 20 22 24 36

## SOMMAIRE

<b>1. PROGRAMME DE FORMATION .....</b>	<b>2</b>
<b>2. CENTRE DE FORMATION .....</b>	<b>2</b>
<b>3. HÉBERGEMENT .....</b>	<b>2</b>
<b>4. RESTAURATION .....</b>	<b>3</b>
<b>5. TRANSPORT.....</b>	<b>3</b>
<b>6. PROGRAMME CULTUREL ET SOIRÉES.....</b>	<b>3</b>
<b>7. SITUATION SANITAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>7.1. Adaptation des modalités à la situation sanitaire.....</b>	<b>3</b>
<b>8. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION.....</b>	<b>3</b>
<b>8.1. Engagement du participant .....</b>	<b>4</b>
<b>8.2. Certificat.....</b>	<b>4</b>
<b>8.3. Enquête de satisfaction .....</b>	<b>4</b>
<b>8.4. Assurance responsabilité.....</b>	<b>4</b>

<sup>1</sup> (Programme de formation, hébergement, restauration, transport, programme culturel et soirées)

## 1. PROGRAMME DE FORMATION

Pour constituer votre programme, consultez les contenus de formation sur le site [www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-cote-d-ivoire-2022](http://www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-cote-d-ivoire-2022) et choisissez vos modules de formation :

	1 <sup>ère</sup> partie de semaine (modules A – 15h) du lundi 21 novembre au mercredi 23 novembre 2022	2 <sup>e</sup> partie de semaine (modules B- 15h) du mercredi 23 novembre au vendredi 25 novembre 2022
<b>Enseigner</b>		
Parcours Introduction	<b>1A</b> - Identifier les principes pédagogiques, les niveaux de compétence du CECRL	<b>1B</b> – Préparer un cours de FLE à l'aide d'un manuel
Parcours Consolidation	<b>2A</b> – Enseigner la grammaire dans une perspective actionnelle	<b>2B</b> – Concevoir une unité didactique à partir d'un document authentique
Parcours Diversification	<b>3A</b> - Développer ses compétences d'enseignant en contexte plurilingue	<b>3B</b> - Faire évoluer ses pratiques pédagogiques en français
Parcours Alphabétisation	<b>4A</b> – Animer des activités d'alphabétisation fonctionnelle	<b>4B</b> - Concevoir une séquence en alphabétisation fonctionnelle
Parcours Evaluation	<b>5A</b> - Evaluer les apprentissages en présence et à distance	<b>5B</b> - Evaluer dans une démarche actionnelle
<b>Former</b>		
Parcours Formation de formateurs	<b>6AB</b> - Concevoir et mettre en œuvre une action de formation (30h)	

## 2. CENTRE DE FORMATION

L'université régionale – BELC, Côte d'Ivoire 2022 se déroulera à l'Institut Français de Côte d'Ivoire.  
Adresse : avenue Franchet d'Esperey, Abidjan, Côte d'Ivoire

**Téléphone** : + 225 27 20 22 24 36

**Site Internet** : <https://www.institutfrancais.ci/>

Un livret d'informations pratiques sera envoyé à tous les participants en amont de la formation.

## 3. HÉBERGEMENT

Vous serez hébergé à l'hôtel Ivotel, avenue Terrasson de Fougères situé à 6 minutes à pied du centre de formation (soit une distance totale de 450 mètres).

**Site Internet** : <https://ivotel.com>

- Arrivée le dimanche 20 novembre à partir de 14h00
- Départ le samedi 26 novembre à partir de 12h00

Un livret d'informations pratiques sera envoyé à tous les participants en amont de la formation.

## 4. RESTAURATION

---

- Les petits déjeuners sont compris dans le forfait hébergement du lundi 21 novembre au samedi 26 novembre inclus ;
- Les déjeuners seront servis au restaurant de l'IFCI du lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre inclus ;
- Les dîners du dimanche seront servis au restaurant de l'hôtel du 20 novembre au vendredi 25 novembre inclus.

Les petits déjeuners et les dîners seront servis au restaurant de l'hôtel Ivotel, Le K par K Ivotel et les déjeuners seront servis au restaurant de l'IFCI Café Choco.

Un livret d'informations pratiques sera envoyé à tous les participants en amont de la formation.

## 5. TRANSPORT

---

Le transport aéroport-hôtel-aéroport est à la charge du participant ou de l'organisme de prise en charge.

Pour un trajet aéroport/hôtel le prix moyen d'un taxi est de 10 000 FCFA.

Un livret d'informations pratiques sera envoyé à tous les participants en amont de la formation.

## 6. PROGRAMME CULTUREL ET SOIRÉES

---

Plusieurs temps forts seront organisés tout au long de la semaine :

- Journée des éditeurs avec un salon de présentation et des ateliers ;
- Evènements culturels en lien avec la programmation de l'IFCI sur la période ;
- Réception à la Résidence de France.

Un livret d'informations pratiques sera envoyé à tous les participants avec des précisions sur le programme définitif en amont de la formation

## 7. SITUATION SANITAIRE

---

### 7.1. Adaptation des modalités à la situation sanitaire

Les modalités des manifestations (formations, conférences, animations culturelles et autres rassemblements) seront adaptées à la situation sanitaire et aux protocoles de distanciation sociale édictés par les autorités locales, qui pourront amener à adapter, modifier ou reporter l'organisation d'activités pédagogiques prévues ainsi que les manifestations périphériques culturelles et sociales. L'ensemble des informations sont donc livrées sous réserve des conditions sanitaires en vigueur tout au long de la durée de la formation, et des mesures d'ordre publique que les autorités sanitaires compétentes pourraient prendre en conséquence.

**Conseils aux voyageurs à consulter impérativement en amont de votre départ :**

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/cote-d-ivoire/>

## 8. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

---

L'inscription à l'université régionale – BELC Côte d'Ivoire implique l'acceptation de la procédure d'inscription et des présentes conditions.

### **8.1. Engagement du participant**

En assistant à l'Université régionale BELC – Côte d'Ivoire le participant s'engage à :

- Participer à l'ensemble des conférences, présentations et ateliers proposés ;
- Participer activement aux modules de formation ;
- Respecter les horaires de début et de fin de formation ;
- Ne pas nuire au bon déroulement de la formation ;
- Participer à la conférence et aux présentations des éditeurs/média
- Respecter les règles de la vie en communauté

### **8.2. Certificat**

À l'issue de la formation, un certificat sera délivré à chaque participant mentionnant les modules suivis et le volume horaire effectué sous réserve de participation et signera une feuille d'émargement à chaque séance des modules suivis. En cas d'absence à l'une ou plusieurs séances d'un module, le nombre d'heures correspondant aux absences sera déduit. Les participants n'ayant pas suivi l'ensemble des séances recevront leur certificat par voie postale.

### **8.3. Enquête de satisfaction**

À l'issue de la formation, chaque participant sera invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

### **8.4. Assurance responsabilité**

Le contrat d'assurance du participant doit couvrir les risques pouvant survenir en cours de formation.